

**COMPTE-RENDU DES DECISIONS DU MAIRE PRISES EN VERTU DE LA DELEGATION DONNEE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL, EN APPLICATION DE L'ARTICLE L 2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

1. Renouvellement de la concession de source en forêt communale de Saint-Dié-des-Vosges au profit de l'association vosgienne pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence (AVSEA) (24.02.2015)
2. Maîtrise d'oeuvre pour la création de salles de classes Georges Darmois – Marché n° 2010064 (26.02.2015)
3. Tarifs des droits de voirie – Année 2015 (26.02.2015)
4. Location de véhicules, d'engins et de matériel pour l'entretien des terrains de sports – Modificatif à l'arrêté général des tarifs du 27 août 2014 (26.02.2015)